

Partie Actions citoyennes, Inf'OGM n°23

Par

Publié le 31/08/2001

SAUMON - Lors de son assemblée générale annuelle à Mondariz en Espagne, l'Organisation de la conservation du saumon de l'Atlantique Nord (North Atlantic Salmon Conservation Organisation - NASCO), a réaffirmé sa vive opposition à la dissémination des saumons transgéniques dans les cours d'eau naturels et les océans. Cette prise de position met un terme aux projets de commercialisation de ce poisson dans sa version transgénique. Mais cette organisation n'a pas interdit l'élevage de ces saumons en milieux confinés. Les délégations américaines et canadiennes ont également essuyé un refus, sur des projets d'élevages de saumons transgéniques dans des enclos en mer, par les 17 organisations du milieu environnemental et des pêcheries qui étaient présentes. Les États-Unis se sont engagés à suivre les directives de NASCO sur le saumon transgénique. Cependant, la Chambre des représentants, aux États-Unis, a rejeté, le 11 juillet dernier, une proposition de moratoire d'un an sur l'autorisation de commercialisation des poissons transgéniques, par 279 voix contre 145.

Le Bulletin, 12 juin 2001

POLOGNE - Plusieurs organisations écologistes ont demandé au ministère de l'Environnement la mise en place de laboratoires de dépistage des OGM dans les produits alimentaires. Selon la loi polonaise, tous les travaux sur les OGM et la mise en vente des produits en contenant nécessitent une autorisation du ministère de l'Environnement. La loi impose aux producteurs et aux importateurs d'OGM de le mentionner sur l'emballage. Or, une organisation écologiste Spoleczny Instytut Ekologiczny a découvert du soja transgénique tchèque mis en vente en Pologne, sans les informations requises sur l'étiquette. De même, M. Jan Szopa, chercheur à l'Institut de Biochimie et Biologie moléculaire à l'Université de Wrocław, a découvert que certaines tomates vendues sur les marchés de sa ville contenaient des OGM. Une nouvelle loi sur les OGM, adaptée aux normes de l'UE, devrait entrer en vigueur fin 2001.

AFP, 10 août 2001

CANADA - Greenpeace dénonce le "projet de norme pour les allégations facultatives au sujet d'aliment génétiquement modifiés". Cet avant projet pourrait accepter un seuil de 5% en dessous duquel un produit pourrait être étiqueté "sans OGM". Ainsi, Greenpeace appelle les députés à adopter le projet de loi C-287 sur l'étiquetage obligatoire des OGM, proposé par le député libéral Charles Caccia. L'association précise d'ailleurs que "le projet d'étiquetage volontaire, à quelques semaines du débat et du vote sur le projet de loi C-287, sent la manœuvre politique pour faire un pied de nez aux consommateurs".

Communiqué de presse de Greenpeace, 20 août 2001

ETATS-UNIS- Greenpeace a manifesté devant un champ de riz transgénique produisant des protéines humaines (lactoferrine et lysozyme), pour demander l'arrêt de tels essais d'OGM dont on ne connaît pas les conséquences.

Communiqué de presse de Greenpeace, 6 septembre 2001

BREVET - L'Office européen des brevets (OEB) a accordé à la société américaine Myriad un brevet complet sur le gène du cancer du sein BRCA-1. "La connaissance du génome humain est un bien commun et non une marchandise commercialisable. Les gènes ne doivent pas pouvoir être brevetés", s'indigne Susanne Braga, coprésidente de la section FMH de la société suisse pour le génie génétique. Greenpeace et d'autres organisations vont déposer un recours contre cette décision qu'ils jugent inadmissible. Plus récemment, le 10 septembre, Greenpeace dénonçait un brevet accordé à la compagnie Seabright pour un saumon génétiquement modifié pour grandir plus rapidement.

Communiqué de presse Greenpeace, 22 juin et 10 sept. 2001

Destructions

BELGIQUE - Le 25 juillet, un groupe opposé aux OGM a détruit 2000 m² de colza transgénique dans la commune de Nazareth (Flandre Orientale). Les 120 "bouquets" de colza modifié devaient expérimenter, pour Aventis, la tolérance à l'absorption du glufosinate (Basta) et un caractère de retardement de la libération des semences du colza (pod shatter-R).

FRANCE - Cet été, les destructions de champs d'OGM ont été nombreuses. Un ultimatum avait été lancé par la Confédération Paysanne au gouvernement : si la France ne procédait pas à la destruction des parcelles contaminées ou expérimentales avant le 12 août, le syndicat appellerait à la désobéissance civile.

Le groupe "les ravageurs" n'ont pas attendu ce jour. Le 16 juillet 2001, il est intervenu au Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences, organisme d'Etat, pour détruire une parcelle de 3000 m² de maïs transgénique insecticide. Des militants opposés aux OGM ont arraché une parcelle expérimentale de 62 m² de maïs transgénique plantée par Novartis à Chasné-sur-Illet (près de Rennes). D'autres, nommés "les limes à grains", ont détruit dans la Drôme, dans la nuit du 10 au 11 août, deux parcelles de maïs appartenant à Meristem therapeutics. Ces parcelles étaient destinées à produire la lipase gastrique du chien pour soigner les malades atteints de mucoviscidose. Le 24 août, "des obscurs anti-scientistes" ont revendiqué la destruction d'un site expérimental de maïs transgénique appartenant à Caussade Semence, dans le Tarn et Garonne. Dans la nuit du 26 au 27 août, deux parcelles de betteraves tolérantes au glyphosate, cultivées à Avelin (Nord) pour Advanta, ont été "récoltées" par "les Preneurs de Mal à la Racine". Début septembre, un collectif du Gers a fauché deux parcelles de maïs transgénique, à Puylausic (appartenant à Novartis) et à l'Isle Jourdain (Monsanto).

La Ligue Communiste Révolutionnaire a dénoncé, "l'opacité et l'hypocrisie entretenues par les pouvoirs publics" au sujet des OGM. Elle a indiqué qu'elle s'associerait "aux actions anti-OGM qui seront menées", notamment celle de la Confédération paysanne.

AFP, le 13 août 2001

Le MEDEF a lui aussi réagi à cette vague de destruction, les qualifiant "d'actions de vandalisme perpétrées par des groupuscules". Un article dans le Monde, le 4 septembre, écrit par Lecourt et Ewald qualifiait Bové d'Attila, le comparait à la Terreur et précisait que "socialisme et barbarie, tel s'annonce le programme de la future majorité plurielle".

GRANDE-BRETAGNE - Au 27 juillet 2001, 28 sites d'essais OGM en champ avaient été détruits ou endommagés. L'une de ces actions a eu lieu le 27 juin après l'annonce de l'acquittement de 11

participants à une tentative de destruction d'un champ l'année passée dans la même commune, Wivenhoe. D'autres destructions ont eu lieu les 30 juin et 14 juillet, où respectivement sept et six personnes ont été arrêtées. Deux femmes ont arraché du colza OGM qu'elles ont ensuite remis au ministre de l'environnement le 5 juillet.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/partie-actions-citoyennes-infogm-n23/